



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU COLLECTIF AVI

Paris, le 12 février 2025.

## **Influence sous surveillance. Le Collectif AVI dénonce les abus d'Aqababe et interpelle la justice.**

Le Collectif AVI (Association d'Aide aux Victimes d'Influenceurs), accompagné de Me Raphaël Molina du cabinet Influxio Avocats, soutient plusieurs victimes dans le cadre de plaintes pour escroquerie qui seront déposées auprès du Procureur de la République de Paris contre Aniss Zitouni, alias Aqababe.

Ce blogueur influenceur, spécialisé dans les révélations et potins sur les personnalités, notamment issues de la télé-réalité, est suivi par 1 million d'abonnés sur Instagram et 90 000 sur TikTok. Il utilise sa notoriété pour promouvoir des marques et des services contre rémunération.

Les plaignants reprochent à Aqababe de ne pas avoir respecté ses engagements malgré les paiements reçus. Ils dénoncent des manipulations systématiques, un silence persistant face à leurs demandes de remboursement, ainsi que des intimidations. Une proposition de règlement à l'amiable a été adressée au blogueur, mais celui-ci n'y a pas donné suite.

Aqababe bénéficie d'une large audience et d'une forte visibilité médiatique, augmentant le risque de récidive et de nouvelles victimes. C'est pourquoi le Collectif AVI demande une intervention rapide de la justice afin de protéger les annonceurs et les audiences, tout en assurant une régulation stricte des pratiques dans le domaine de l'influence.

---

### CONTACT COLLECTIF AVI

[www.collectifavi.com](http://www.collectifavi.com) [contact@collectifavi.com](mailto:contact@collectifavi.com) [assistance@collectifavi.com](mailto:assistance@collectifavi.com) - Téléphone : 07.84.50.00.01

X, Instagram, Snapchat, Tiktok, Bluesky : @collectifavi Youtube : @influencealaderive